

La mise en conformité des rejets non-domestiques des activités de la collectivité

Objectifs du document

Après avoir élaboré plusieurs outils pour accompagner les collectivités dans la gestion des rejets des effluents non domestiques au sein leurs systèmes d'assainissement, le groupe de travail a souhaité traiter de **l'exemplarité de la collectivité en matière de gestion de « ses » rejets non domestiques**.

L'objectif est de **mettre à disposition une méthodologie doublée d'un argumentaire**, pour notamment convaincre les élus, afin de régulariser ces rejets et d'impulser une dynamique plus large de prise en compte des enjeux environnementaux liés à l'eau au niveau de l'ensemble des services des collectivités et de leurs partenaires.

Cette note technique propose **d'accompagner les collectivités** et plus particulièrement les services dédiés à la gestion des effluents non domestiques **vers la mise en place de solutions de réduction à la source et une meilleure maîtrise de leurs rejets afin de réduire leurs impacts sur les milieux aquatiques**.

Elle s'organise en **3 parties** :

- ⇒ **Principes généraux** : contexte, enjeux, arguments, leviers d'actions et points de blocages ;
- ⇒ **Une liste la plus exhaustive possible des activités qui peuvent concerner les collectivités**, avec de nombreux liens vers des **fiches thématiques par activités** présentant les principaux polluants potentiels, des documents de référence, des préconisations techniques et une mise en valeur de retours d'expérience ;
- ⇒ **Une fiche thématique Centre Technique Municipal**, équipement spécifique aux collectivités regroupant une grande diversité d'activités. Cette fiche présente deux retours d'expérience de mise en conformité d'équipements.

La gestion des pollutions accidentelles a fait l'objet d'une note spécifique disponible sur le [site du Graie](#).

Auteurs

Ce document a été réalisé par le groupe de travail régional sur la gestion des effluents non domestiques, animé par le Graie. L'animation de ce réseau est soutenue par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Métropole de Lyon et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

SOMMAIRE

<i>I. Principes généraux</i>	3
1. Contexte et enjeux	4
2. Arguments et leviers d'action	4
3. Freins et points de blocages	5
<i>II. Activités concernées</i>	6
1. Déchets	7
2. Eau et assainissement.....	8
3. Bâtiment	9
4. Voirie	10
5. Transport	10
6. Espaces verts	11
7. Soins, éducation et logement	11
8. Sport	11
9. Activités industrielles et économiques	12
10. Activités de la collectivité mutualisées et/ou inhérentes à tout service	13
<i>III. Fiche thématique Centre Technique Municipal</i>	14
1. Activités & polluants potentiels	15
2. Documents de référence.....	17
3. Préconisations pour le prétraitement et le raccordement	18
4. Valeurs limites de rejet.....	18
5. Exemples.....	19
5.1 - Centre Technique Communautaire de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère	19
5.2 - Centre Technique Communautaire de Grand Chambéry	20

I. Principes généraux

1. Contexte et enjeux

La collectivité se doit à tout point de vue **d'être un acteur central de la réduction des rejets de substances dangereuses dans le milieu naturel**. Elle ne doit pas l'être uniquement au travers de sa politique menée sur les rejets non domestiques des entreprises présentes sur son territoire mais **également par la prise en compte de ses propres activités**. En effet, cette notion **d'exemplarité** est essentielle dans l'application de son propre règlement d'assainissement, dans une démarche volontaire de protection des milieux aquatiques avec comme objectif l'atteinte du bon état des eaux.

Comment la collectivité peut-elle contrôler et diagnostiquer des rejets d'entreprises, si elle-même n'est pas transparente et en conformité pour ses propres activités ?

Ceci est d'autant plus vrai que bon nombre de « services » de la collectivité sont assimilables à des activités économiques de droit privé. Une meilleure gestion des rejets non domestiques demande donc à la collectivité **une implication à plusieurs niveaux d'intervention** :

- Compétences en régie : collecte des ordures ménagères, centre technique municipal, eau et assainissement, etc ;
- Délégation de service public ;
- Missions confiées à des prestataires privés, définition de la commande publique et relations maître d'ouvrage / maître d'œuvre ;
- Gestion du foncier en lien avec ses compétences : terrains d'accueil, ateliers relais, propriétés de la collectivité accueillant des tierces activités.

De nombreuses activités, extrêmement variées, dont 60 à 80% peuvent générer des rejets non domestiques sont donc concernées, ce qui implique **une multiplicité d'acteurs et de sites à mettre en conformité et le déploiement d'une stratégie globale et transversale**.

2. Arguments et leviers d'action

Si les arguments environnementaux ne sont parfois pas suffisants pour impulser une dynamique de mise en conformité des activités de la collectivité, cette thématique peut être abordée sous d'autres angles. En effet, les travaux de mise en conformité réalisés amènent inmanquablement des **plus-values importantes**, annexes à la problématique initiale :

- Consolidation de la crédibilité de la collectivité vis-à-vis des acteurs privés et des citoyens à travers l'application de son propre cadre réglementaire (ex : bonne gestion des lixiviats des déchetteries) ;
- Amélioration des conditions de travail (ex : meilleur ergonomie des installations, baisse des niveaux d'expositions) ;
- Optimisation de l'outil de travail avec gain de productivité (ex : station de lavage des outils de peinture, baisse de la consommation d'eau) ;
- Anticipation des évolutions réglementaires, notamment sur les micropolluants (ex : démarche zéro phyto) ;
- Acquisition d'expérience sur ses propres activités permettant une meilleure efficacité du service chez les établissements privés par l'anticipation des points de blocage et l'identification des facteurs de réussite ;
- Transfert de la culture environnementale au sein des services opérationnels (ex : gestion des eaux d'incendie, rejets des centres techniques) ;
- Gains économiques à moyen et long termes par la diminution des charges polluantes ayant un impact sur les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Des facteurs contextuels peuvent également appuyer une décision : les aides de certaines Agences de l'eau, notamment au travers des opérations collectives, dispositifs d'accompagnement de la réduction des émissions des substances toxiques dispersées, permettent de réaliser des travaux tout en diminuant les coûts.

L'exemplarité de la collectivité permet également **d'imposer des clauses environnementales plus contraignantes** vis-à-vis des entreprises susceptibles de travailler pour elle. En effet, la collectivité ne peut pas exiger des autres acteurs plus que ce qu'elle s'applique à elle-même. En cultivant l'exemplarité, elle acquiert alors la légitimité lui ouvrant la possibilité d'augmenter les contraintes environnementales, notamment chez ses prestataires. Ainsi, le cadre des marchés publics constitue une réelle opportunité pour l'évolution des pratiques des entreprises. La prise en compte de ces contraintes par les entreprises privées favorisera à terme **une évolution de leurs pratiques** sur l'ensemble de leurs activités (ex : clauses techniques relatives à la gestion des eaux de fouille lors de chantiers de réparation de casse sur les réseaux).

3. Freins et points de blocages

Après tant d'arguments en faveur d'une démarche volontaire, comment ne pas franchir le pas ? Plusieurs points de blocages majeurs ont été identifiés :

- Le manque de moyens financiers pour cette thématique ;
- Une inertie et des formes de résistance au changement spécifiques aux structures publiques ;
- Le manque de culture environnementale et un certain cloisonnement des services, d'où une nécessité de travailler de manière transversale entre les services pour informer, former et faire évoluer ;
- Une vision dichotomique opposant d'une part les activités publiques et d'autre part les activités industrielles rattachées au monde de l'entreprise, à dépasser et une absence de liens entre activités de la collectivité et rejets assimilés à de l'industrie et de l'artisanat ;
- Des pratiques jugées « vertueuses » qui ne le sont pas forcément (ex : utilisation de mâchefers en voirie générant des jus contaminés en métaux) ;
- L'absence de référent sur la thématique « collectivité – environnement » ;
- Et parfois la déresponsabilisation de l'agent public vis-à-vis de ses actes au profit de la collectivité.

Les membres des services de gestion des rejets non domestiques devront être force d'argumentation et partager leur vision dans le **cadre plus large d'une stratégie territoriale de réduction des pollutions et de préservation des ressources en eau**. L'appui d'élus sensibles à ces enjeux ou déjà impliqués sur ces questions sera un atout majeur pour mobiliser l'ensemble des services autour d'objectifs communs.

II. Activités concernées

La lecture des compétences possibles d'une collectivité permet de dresser une liste, que nous avons voulu la plus exhaustive possible, d'activités pouvant générer des rejets non domestiques ou être à l'origine d'un risque de pollutions accidentelles.

Cette classification amène à prendre conscience de la diversité des activités de la collectivité générant des rejets non-domestiques et/ou des risques de pollutions.

1. Déchets

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Lavage des camions bennes à ordures ménagères et points d'apports volontaires	Substances dangereuses et non dangereuses (hydrocarbures, HAP, métaux lourds, MES, DCO, macrodéchets)	Rejet des eaux de lavage avec problématique spécifique des flottants	Actes et synthèse de la 8e conférence régionale sur la gestion des END : zoom sur les activités liées aux déchets et aux véhicules Fiche déchèterie
Lixiviats de bennes à déchets et surfaces imperméabilisées	Substances organiques solides ou dissoutes, AOX, métaux lourds (en particulier plomb), hydrocarbures, matières décantables (graviers,...), peintures, etc.	Lessivage des bennes et chaussées souillées par les eaux pluviales	Fiche déchèterie
Réutilisation des mâchefers	Substances dangereuses et non dangereuses (métaux lourds, DCO, autres substances dangereuses)	Ressuyage des dépôts sous route	Traitement ou stockage/élimination
Incinérateur d'ordures ménagères	Substances dangereuses diverses DCO, pH	Tour aéroréfrigérante, lavage fumée, zone de stockage des mâchefers, quai de déchargement, prétraitement coagulation-floculation ou station physico chimique	Substitution, process sans substance dangereuse pour lavage TAR
Centre de compostage	Macromolécules organiques du type substances humiques DCO	Compost Eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées Lixiviats et eaux pluviales polluées	Fiche plateformes de compostage

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Déchèteries Ordures ménagères	Hydrocarbures Déchets divers aux alentours des bennes Substances organiques solides ou dissoutes, AOX, métaux lourds (en particulier plomb), hydrocarbures, matières décantables (graviers,...), peintures, etc.	Eaux de ruissellement des voiries Lixiviats des bennes ou des zones d'entreposage spécifiques	Fiche déchèterie
Usines de tri Nettoyage containers	MES, macrodéchets	EUND de lavage	Récupération des macrodéchets et décantation

2. [Eau et assainissement](#)

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Laboratoire de station d'épuration	pH	Stockage et rejet de produits chimiques lors des lavages	Stockage / élimination
Lavage des sables de curage, vidange des hydrocureuses	Substances dangereuses (ETM principalement) DCO, MES (macro déchets)	Rejet concentré en différents polluants notamment toxiques	Rejet en entrée STEP ?
Potabilisation et entretien (désinfection réservoirs et canalisations)	Chlore MES DCO	Stockage chlore Lavage des filtres	Dosage des réactifs Rejet et infiltration à plus de 50 m du milieu Renseigner une fiche d'intervention
Chantiers (hors fouille en nappe)	Substances dangereuses MES	Contaminants du sol	Stockage conforme
Assèchement de fouille	MES	Eaux de fouilles	Fiche rabattement de nappe et gestion des eaux de fouille

3. Bâtiment

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Activité de peinture	Substances dangereuses (peintures, solvants) ETM, solvants, biocides, DCO	Stockage et lavage du matériel de peinture	Guide VEMat Peinture, Nettoyage des outils de peinture en bâtiment Plaquette C I SALB : les bons geste en peinture Traitement des EUND avant rejet Techniques zéro rejet liquide
Atelier menuiserie	Substances dangereuses (traitement du bois, peinture, vernis)	stockage	Etude PME/PMI Fiche activité
Activité de maçonnerie	Substances dangereuses MES	stockage et lavage des outils de maçonnerie	Fiche chantier et entretien bâtiments Etude PME/PMI Fiche activité
Nettoyage de façades et toitures	Substances dangereuses MES, pH	Rejet de produits de traitement (ammonium quaternaire notamment) et matières en suspension	Substitution et dé raccordement des gouttières
Rejets de lavage du matériel	Substances dangereuses diverses : huiles, graisses, pesticides, peinture, ciment...		Traitement des EUND avant rejet Techniques zéro rejet liquide
Chantiers (hors fouille en nappe)	Substances dangereuses MES	Contaminants du sol Matériaux de chantier	Fiche chantier et entretien bâtiments
Assèchement de fouille	MES	Eaux de fouilles	Fiche rabattement de nappe et gestion des eaux de fouille

4. Voirie

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Réutilisation des mâchefer	DCO, ETM, pH, Ptot	Lessivage des mâchefer (infiltration ou montée nappe)	-
Stockage sel routier	NaCl	Eaux de ruissellement	Couverture aire stockage
Chantiers (hors fouille en nappe)	Substances dangereuses MES	Contaminants du sol Matériaux de chantier	Fiche chantier et entretien bâtiments
Assèchement de fouille	MES	Eaux de fouilles	Fiche rabattement de nappe et gestion des eaux de fouille
Evènements extérieurs (marchés, foires...)	MES, macrodéchets Charge organique, DCO, graisses	Eaux de lavage	Récupération des macrodéchets et rejets EU si possible (marché couverts)
Rejet des balayures de voirie	Substances dangereuses (ETM principalement) MES, macrodéchets, DCO	Rejet concentré en différents polluants notamment toxiques	Décantation avant raccordement EU

5. Transport

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Aéroports	Hydrocarbures, HAP, dégivrant, ETM Pseudo EUD : EU sans douche (que sanitaires)	Lavage, stockage produits, entretien mécanique, dépotage toilettes	Stockage conforme à la réglementation (couverture, rétention...) Gestion des eaux de ruissellement par techniques alternatives
Ports			
Centre technique ferroviaire			
Atelier mécanique	Substances dangereuses (ETM, hydrocarbures, HAP, déchets)	stockage et lavage (apparenté garage)	Etude PME/PMI Fiche activité

6. Espaces verts

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Espaces verts	Pesticides, engrais	Stockage, lavage matériel	Stockage conforme, phytobac ou autre
Cimetières			
Terrains de sport	Pesticides, engrais, peinture	Stockage, lavage matériel	Stockage conforme, phytobac ou autre, machine lavage matériel peinture

7. Soin, éducation et logement

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Etablissements de soin dont EHPAD	Détergents, désinfectants, MES, DCO et résidus médicamenteux	Produits d'entretien, traitements médicaux	Note gestion des effluents d'un établissement de santé
Restaurants collectifs ou associés à une activité (école, patinoire, piscine, établissements de soin)	Graisse, DCO Détergents, désinfectants (lavage sol et plan de travail)	Rejets de graisse Produits de nettoyage	Etude PME/PMI Fiche activité
Etablissement scolaire	Graisse Substances dangereuses	Rejets du restaurant, labo, activités spécifiques : ateliers divers (pâtisserie, mécanique...)	Séparateur à graisse avant rejet EU
Logements sociaux Salles polyvalentes	Détergents	Produits d'entretien Lavage sol BOM	CF fiche entreprise de nettoyage
Aire de gens du voyage	Substances diverses dont dangereuses	Rejets divers au réseau EP	Séparateur à hydrocarbures et raccordement EU de toute la surface
Ferme pédagogique avec fabrication de fromage	Lactosérum Détergents, désinfectants	Rejets salle de traite et lavage	Séparateur à graisse pour eaux blanches, rejet fosse à lisier eaux vertes

8. Sport

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Piscines	Substances dangereuses Chlore	Stockage produits dangereux, rejets divers en lien avec le renouvellement et le nettoyage	Fiche rejets de piscine
Patinoire	T°c et adjuvants (sodium) Produits dangereux	stockage produits dangereux, rejets divers en lien avec le renouvellement et le nettoyage	
Stade	Cf terrain de sport		

9. Activités industrielles et économiques

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Pépinière d'entreprises	En fonction des activités	Activités économiques	
Chaufferies, réseau de chauffage urbain	T°, pH Antitartre, antialgues	Purges	
Laverie	DCO, Ptot Substances dangereuses (HAP, tensioactifs) Nanoparticules de plastique	Rejets de produits lessiviels Produits d'imprégnation des tissus	Guide Eco-conseil – Les métiers du chauffage, sanitaire, couverture, zinguerie
Abattoirs	DCO, MES Alkylphénols Détergents, désinfectants	Stockage produits désinfectant Rejets de l'abattoirs	Compilation de pratiques de gestion des effluents issus des abattoirs au sein de différentes collectivités

10. Activités de la collectivité mutualisées et/ou inhérentes à tout service

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission	Solutions techniques et/ou références
Distribution de carburant	Hydrocarbures HAP Additifs carburants	Rejet des eaux de ressuyage si non couvert Confinement des égouttures ou pollution accidentelle si couvert	Fiche aire distribution de carburant Etude PME/PMI Fiche activité
Atelier mécanique	Substances dangereuses (ETM, hydrocarbures, HAP, déchets)	Stockage et lavage (apparenté garage)	Etude PME/PMI Fiche activité
Traitement des eaux pluviales des sites de stockage d'engins et camions	Métaux, HAP, liquide de freins, huiles minérales et organiques, COHV, BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène, xylène)		Note Eaux de ruissellement et autres rejets en lien avec le réseau pluvial
Lavage de véhicules	Substances dangereuses et non dangereuses (hydrocarbures, HAP, métaux lourds, MES, DCO, macrodéchets)	Rejet des eaux de lavage avec problématique spécifique des flottants	Etude PME/PMI Fiche activité Actes et synthèse de la 8e conférence régionale sur la gestion des effluents non domestiques : zoom sur les activités liées aux déchets et aux véhicules
Parkings souterrains		Pompage eaux d'infiltration	
Lavage des sols manuel ou autolaveuse	MES, graisses, détergents	Eaux de lavage	Fiche CISALB professionnels du nettoyage Panier dégrilleur autolaveuse et rejet EU

III. Fiche thématique

Centre Technique Municipal

1. Activités & polluants potentiels

Activité	Polluants potentiels	Sources d'émission
Lavage des camions bennes à ordures ménagères et points d'apport volontaires	Substances dangereuses et non dangereuses (hydrocarbures, HAP, métaux lourds, MES, DCO, macrodéchets)	Rejet des eaux de lavage avec problématique spécifique des flottants
Distribution de carburant	Hydrocarbures totaux Additifs carburants ¹	Rejet des eaux de ressuyage si non couvert Confinement des égouttures ou pollution accidentelle si couvert
Activité de peinture	Substances dangereuses (peintures, solvants) ETM ² , solvants, biocides, DCO	stockage et lavage du matériel de peinture
Atelier menuiserie	Substances dangereuses (traitement du bois, peinture, vernis)	stockage
Activité de maçonnerie	MES Substances dangereuses ³	stockage et lavage des outils de maçonnerie
Ateliers mécaniques	Substances dangereuses (ETM, hydrocarbures, HAP, déchets)	stockage et lavage (apparenté garage)
Traitement des EP sur les sites de stockage de véhicules (hors VL)	MES, hydrocarbures, HAP, ETM	Rejet d'eau de ruissellement polluée (HAP, ETM)
Espaces verts, y compris terrains de sports et cimetières	MES, DCO Pesticides, peinture Pour les cimetières : nitrates/nitrites, pathogènes, formaldéhydes ⁴	Pesticides stockage et lavage Stockage des broyats hors zone de compostage Vidage des sépultures : cité dans les règlements des cimetières : « ces effluents doivent être évacués par pompage et transportés jusqu'à la grille la plus proche des canalisations des eaux usées »
Stockage sel routier	Chlorures	Lessivage et rejet EP
Lavage de véhicules	DCO Détergents, hydrocarbures Substances dangereuses	Rejets chargés en MES, ETM, HAP et produits lessiviels en fonction du type de véhicule

1 - Ces additifs sont variés : alcools, éthers, antioxydants (hydroxytoluène : additif alimentaire controversé, phénols...), agents anticliquetis (tétraéthylplomb : effets toxiques et écotoxiques), agents halogénés (capteurs chimiques de métaux contenant chlore, brome...), colorants (solvants).

2 - Éléments Traces Métalliques : naturellement présents dans les sols dont certains sont indispensables aux plantes, ils font partie des oligo-éléments et des Éléments Traces. On utilise également l'expression métaux lourds, qui correspond à une définition physique (masse volumique supérieure à 5 g/cm³) ou bien oligo-éléments. Les ETM les plus connus pour leur dangerosité sont

le plomb (Pb), le mercure (Hg), le cadmium (Cd), le chrome (Cr), le cuivre (Cu), le nickel (Ni), le zinc (Zn). Il faut ajouter à cette liste l'arsenic (As) et le sélénium (Se), qui ne sont que des Eléments Traces et pas des métaux.

3 - Notamment les huiles de décoffrage

- huiles minérales (HC paraffiniques, naphthéniques, aromatiques)
- solvants pétroliers (white spirits, kérosènes, gasoils)
- huiles végétales et esters d'acides gras végétaux
- huiles de synthèse (polybutènes, polyalkylbenzènes)
- huiles recyclées (à partir d'huiles usagées : présence de HAP, métaux, solvants,...)

+ additifs : tensioactifs (alkylbenzenesulfonates, alkylphénols,...), émulsifiants (sulfonates sodiques, naphthénates...), antioxydants (oléate de triéthanolamine, tétraéthylènediamine, phosphate d'alcoyle), additifs d'onctuosité (lanoline), désodorisants, antimousses (silicone), acides gras.

Source : INRS, 2007 – Produits de démoulage des bétons : Composition, dangers, mesures de prévention – Aide-mémoire technique ED 6017

4 - Source :

https://www.researchgate.net/publication/237662856_Contamination_des_eaux_souterraines_par_les_lixiviats_de_cimetieres

2. Documents de référence

Activité	Ressources documentaires
Lavage des camions bennes à ordures ménagères et points d'apport volontaires	<p>Actes et synthèse de la 8e conférence régionale sur la gestion des effluents non domestiques - Actualités nationales et retours d'expérience : zoom sur les activités liées aux déchets et aux véhicules Graie 2016</p> <p>Eaux de ruissellement et autres rejets en lien avec le réseau pluvial : état des lieux des connaissances et pratiques, préconisations – Fiche déchèterie GT END GRAIE 2017</p>
Distribution de carburant	Distribution de carburant - Etude PME / PMI sur les territoires de Chambéry Métropole et de la CALB CISALB 2010 Fiche activité Note méthodologique
Activité de peinture	Guide VEMat Peinture, Nettoyage des outils de peinture en bâtiment CNIDEP 2009
Atelier menuiserie	Travail du bois - Etude PME / PMI sur les territoires de Chambéry Métropole et de la CALB CISALB 2010 Fiche activité Note méthodologique
Activité de maçonnerie	<p>Eaux de ruissellement et autres rejets en lien avec le réseau pluvial : état des lieux des connaissances et pratiques, préconisations – Fiche chantier et entretien bâtiments GT END GRAIE mai 2017</p> <p>Maçon / plâtrier - Etude PME / PMI sur les territoires de Chambéry Métropole et de la CALB CISALB 2010 Fiche activité Note méthodologique</p> <p>Fiche maîtrise des risques Qualité, Sanitaire, Environnement – maçonnerie Chambres de Métiers et de l'Artisanat 2007</p>
Ateliers mécaniques	Garage, carrossier - Etude PME / PMI sur les territoires de Chambéry Métropole et de la CALB CISALB 2010 Fiche activité Note méthodologique
Traitement des EP sur les sites de stockage de véhicules (hors VL)	Eaux de ruissellement et autres rejets en lien avec le réseau pluvial : état des lieux des connaissances et pratiques, préconisations – Fiche dépannage, stockage et dépollution de véhicules accidentés ou hors d'usage GT END GRAIE 2017
Espaces verts, y compris terrains de sports et cimetières	Document du Fredon pour une gestion sans pesticides des cimetières
Stockage sel routier	<p>Document du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Rhône</p> <p>Guide (payant) du CEREMA : Le stockage des fondants routiers : Gestion et dimensionnement</p>
Lavage de véhicules	<p>Actes et synthèse de la 8e conférence régionale sur la gestion des effluents non domestiques - Actualités nationales et retours d'expérience : zoom sur les activités liées aux déchets et aux véhicules Graie 2016</p> <p>Lavage des véhicules – Etude PME / PMI sur les territoires de Chambéry Métropole et de la CALB CISALB Fiche activité Note méthodologique</p>

3. Préconisations pour le prétraitement et le raccordement

Ces préconisations doivent tenir compte des contraintes d'exploitation liées aux spécificités de chaque CTM :

- ⇒ **Prétraitement et raccordement au réseau EU pour certaines activités générant des substances dangereuses (solvants, ETM...)**
- ⇒ **Pour les autres activités, un rejet au milieu naturel ou un raccordement au réseau d'eaux pluviales est possible après la mise en place d'un prétraitement adéquat**

La pratique courante, déconseillée, consiste à mettre en place des décanteurs et séparateurs hydrocarbures pour l'ensemble des eaux de ruissellement du CTM avec rejet au milieu naturel ou au réseau EP.

Les techniques alternatives (filtres plantés de roseaux, noues végétalisées) sont à privilégier.

Prétraitements préconisés :

- ⇒ **Aires de distribution de carburant, de stockage de matériaux et de parking** : couverture
- ⇒ **Voirie** : rejet au réseau EP ou au milieu naturel après traitement par technique alternative (noues végétalisées, filtres plantés de roseaux)
- ⇒ **Lixiviats des bennes** :
 - Couverture des zones de dépôt de matériaux et des bennes sous forme de quai abrité
 - Mise en place d'un réseau spécifique EU (collectant toutes les zones où sont entreposées les bennes et limitant les eaux parasites) avec décanteur avant rejet
- ⇒ **Eaux de ruissellement** : raccordement de toutes les eaux de ruissellement du CTM sur une station de traitement sommaire de type traitement par macrophytes avec en amont un séparateur à hydrocarbures - Exutoire final : réseau EP ou milieu naturel.

Raccordement :

L'installation de vannes de sectionnement permettra d'isoler le site en cas de pollution accidentelle.

4. Valeurs limites de rejet

Règlement du service public d'assainissement :

Valeurs limites de rejets : fixées par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation et/ou le règlement d'assainissement de la collectivité. Dans la pratique, le règlement d'assainissement ne fixe que très rarement ces valeurs limites pour le réseau d'eaux pluviales.

5. Exemples

5.1 - Centre Technique Communautaire de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Ce centre technique comprend :

- Bureaux administratifs
- Hangar pour stationnement véhicules utilitaires
- Locaux de stockage : magasin et peinture
- Ateliers : électricité, menuiserie, garage avec réparation véhicules
- Stockages extérieurs : déchets balayuses, graviers, sable, déchets verts, « encombrants »
- Station de carburants : essence & diesel
- Aire de lavage

■ Diagnostic

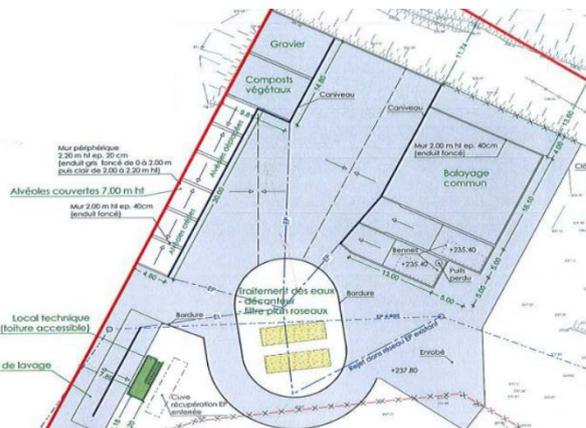
Le diagnostic réalisé en 2011 a fait apparaître des non conformités :

- Station carburant non couverte avec des eaux de ruissellements non traitées dans le réseau EP du site
- Eaux de ruissellements de voirie, des alvéoles de stockage et aire de lavage : pas de prétraitement et rejets dans l'EP du site
- Réseau d'EP du site non raccordé au réseau d'EP communautaire existant : épandage et infiltration dans le champ voisin.

■ Travaux réalisés

La direction Superstructure de la CAPI, en charge du dossier, a fait appel à un bureau d'études pour la réalisation d'un diagnostic plus approfondi (caractérisation des rejets et origine), ainsi que pour les études de faisabilité, l'élaboration d'un avant-projet chiffré et la déclaration ICPE (2716 – 2 : Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes). Les travaux ont été réalisés par des entreprises extérieures, pilotées par un maître d'œuvre.

- ⇒ Création d'un filtre planté de roseaux, avec débourbeur - séparateur hydrocarbures en amont, pour traiter toutes les eaux de ruissellements du site.
L'exutoire est le réseau EP communautaire. Remarque : 2 ans ont été nécessaires pour obtenir une efficacité de filtration.

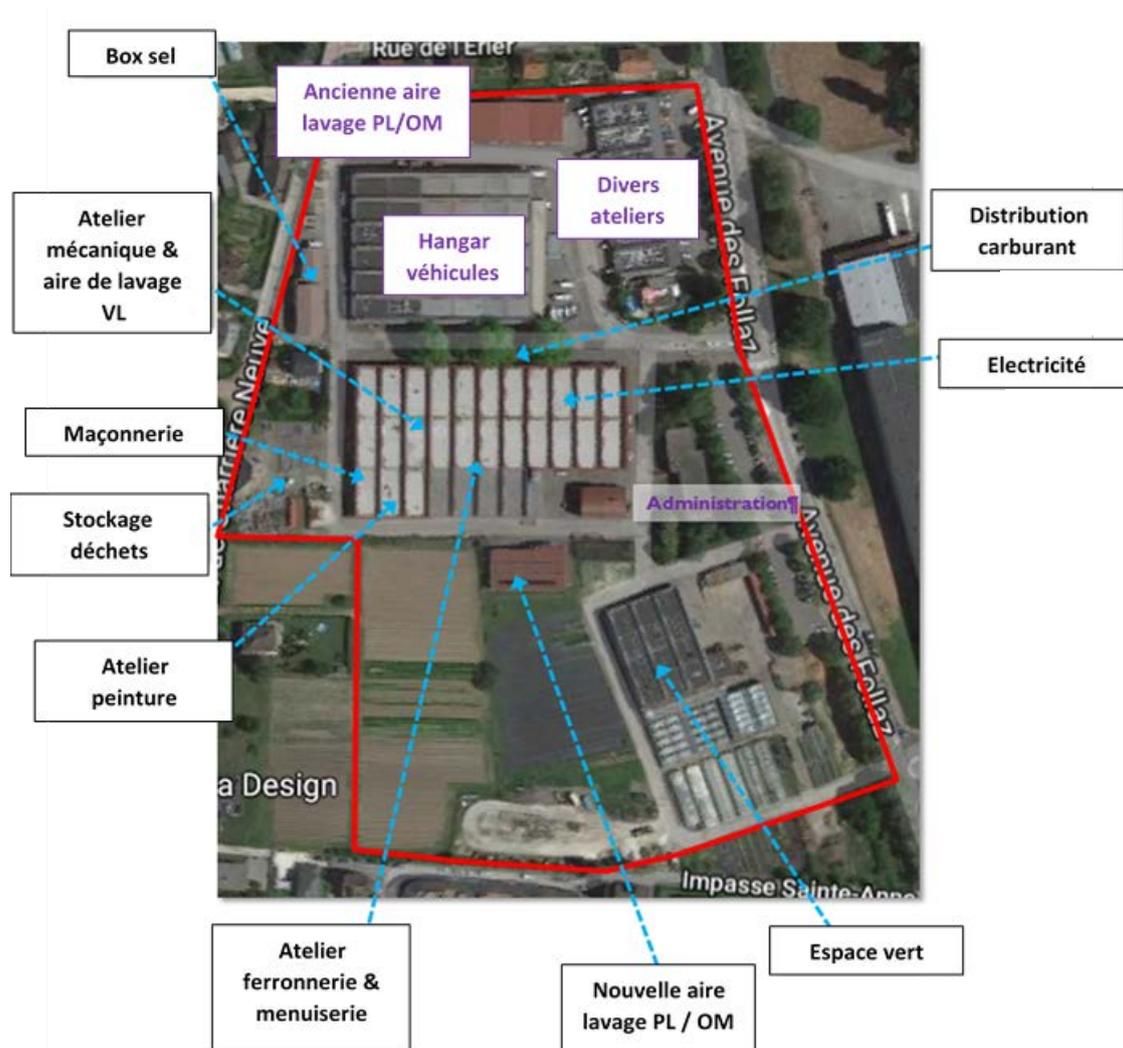


- ⇒ Couverture de l'aire de distribution carburant et raccordement à un débourbeur-séparateur hydrocarbures avant rejet au débourbeur-séparateur hydrocarbures du filtre planté de roseaux.
- ⇒ Création de nouvelles alvéoles de stockages avec collecte des eaux de ruissellement par rejet dans le filtre planté de roseaux.
- ⇒ Installation d'une cuve enterrée de 13 m³ qui récupère les eaux pluviales de toiture et alimente la nouvelle aire de lavage.

■ Bilan

- ⇒ Durée : 3,5 ans (2012 - mi 2015) :
 - 1 an pour l'étude & dossier ICPE
 - 2,5 ans pour les travaux (étalement budgétaire)
- ⇒ Coût : 544 000€ HT dont 27 500€ HT de subvention par l'AERMC
- ⇒ Facture d'eau : - 50% par an
- ⇒ Au-delà de la mise en conformité, amélioration des conditions de travail et de la fonctionnalité du site

5.2 - Centre Technique Communautaire de Grand Chambéry



Ce centre technique comprend :

- Bureaux administratifs
- Un secteur espaces verts :
 - Zone horticole sous serre
 - Zone horticole en plein air
 - Zone de préparation des plantes. Cette zone abrite également les différents produits d'entretien des plantes et notamment les phytosanitaires
 - Zone de stockage transitoire des paillages.
- Un secteur « ateliers » :
 - Zone électricité
 - Zone maçonnerie
 - Zone menuiserie
 - Zone serrurerie-ferronnerie
 - Zone peinture
- Un secteur « mécanique » :
 - Zone réparation-entretien-carrosserie de l'ensemble du parc de véhicules (VL, PL, hydro cureuses, camions bennes, grue, tondeuses, vélos)
 - Zone de stockage des produits d'entretien des véhicules
 - Aire de lavage intérieure pour les VL
 - Aire de lavage en plein air pour les PL (mis en conformité en 2014 et déplacée sur le site)
 - Une station de distribution de carburants 3 pompes
- Un secteur de stockage des déchets dont dangereux pour l'eau

■ Diagnostic

Le diagnostic réalisé en 2013 a fait apparaître les non conformités suivantes :

- Zone maçonnerie
 - Lavage des outils au jet d'eau à l'extérieur avec rejet au réseau EP sans pré traitement,
- Zone peinture
 - Stockage des peintures et vernis sans rétention. Lavage des pinceaux et rouleaux dans un évier dont les rejets sont raccordés à un décanteur obsolète. La surverse du décanteur se fait au réseau d'eaux usées,



Trempage et lavage des matériels de peinture



Décanteur atelier peinture et sortie décanteur

- Zone mécanique avec cabine de peinture
 - Stockage non conforme d'une partie des produits et déchets dangereux,



Stockage non conforme produits utilisés en carrosserie

Stockage conforme petits produits



Utilisation produits pour la mécanique et stockage non conforme secteur mécanique
 Une zone de stockage sur rétention des produits d'entretien des véhicules :
 huiles, liquide de refroidissement, lave-glace...



Stockage sur rétention des produits d'entretiens des VL/PL

- Aire de lavage intérieure des VL équipée d'un séparateur hydrocarbures conforme et correctement dimensionné,



Aire de lavage VL couverte et séparateur d'hydrocarbures

- Aire de lavage en plein air des PL munie d'un SH dont les caractéristiques sont inconnues et non conformes. Le rejet est réalisé à l'EP. Depuis 2014 cette aire de lavage n'est plus en service : construction d'une nouvelle aire de lavage couverte équipée d'un décanteur (20m3) et d'un séparateur hydrocarbure conforme et correctement dimensionné pour 4 pistes de lavage dont une dédiées au lavage des châssis,
- Station de distribution de carburants 3 pompes sans zone de distribution délimitée ni SH. Les eaux de ruissellement sont rejetées au réseau EP. Les cuves de stockage sont simple peau et enterrées.



Actuelle station-service

- Un secteur de stockage des déchets dont dangereux pour l'eau. Une partie des déchets est stockée sur une zone couverte, étanche mais certains déchets sont stockés sans couverture.



Stockage DDQD et déchets non identifiés

Le tableau ci-dessous résume les anomalies constatées :

Type de réseau	Constat	Nature et anomalie détectée
Zone de compostage		
EP	La plateforme de compostage des déchets verts est à l'aire libre et génère des eaux de lixiviations sur une partie imperméable	Lixiviations d'une partie des déchets verts vers le réseau EP
Atelier peinture		
EU	Cuve de récupération des eaux de lavage des outils de peinture de caractéristiques inconnues et enterrée	Qualité des rejets non conforme suite analyse
Aire de lavage couverte des VL		
EU	Les eaux de lavage des VL sont traitées par un SH aux caractéristiques inconnues	Qualité des rejets non conforme après analyse. (léger dépassement en HCT). Absence d'un regard de contrôle.
Aire de lavage PL non couverte		
EP	Les eaux de lavage des PL sont traitées par un SH aux caractéristiques inconnues et obsolète	
Secteur maçonnerie		
EP	Les eaux de lavage des outils de maçonnerie se rejettent dans le réseau EP	Arrivée d'eaux souillées dans le réseau EP
Zone déchet		
EP	La zone de déchet présente un risque de rejets d'eaux souillées au réseau EP	Arrivée d'eaux souillées dans le réseau EP
Distribution de carburant		
EP	Les eaux de ruissellement souillées sont rejetées au réseau EP	Arrivée d'eaux souillées dans le réseau EP

▪ **Travaux réalisés**

Le tableau ci-dessous résume les travaux mis en œuvre ou en cours de chiffrage.

Type de réseau	Travaux	Etat d'avancement	Montant	Dossier Agence de l'Eau
Zone de compostage				
EP	Mise en place de bonnes pratiques en utilisant le terrain naturel non imperméable comme zone de stockage. Ce qui évite le ruissellement du quai de déchargement vers le réseau EP	Effectué		Non
Atelier peinture				
EU	Achat et mise en place d'une machine de lavage des rouleaux Mise sur rétention du local de stockage des peintures et vernis avec éco-barrières	En cours	6 416 €HT	Oui
Aire de lavage couverte des VL				
EU	Les dépassements de norme sur les HCT sont faibles. La mise en œuvre de bonnes pratiques d'entretien (fréquence) devrait suffire. Mise en place d'un regard de contrôle	En cours	1 350 €HT	Oui
Aire de lavage PL non couverte				
EP	Création d'une aire de lavage couverte conjointe PL et BOM de 400 m ² . Aire munie de 4 pistes, un décanteur et un SH avant rejet au réseau EU	Fait en 2014	459 952 €HT	Oui



Type de réseau	Travaux	Etat d'avancement	Montant	Dossier Agence de l'Eau
Secteur maçonnerie				
EP	Création d'une aire de lavage couverte imperméable et délimitée avec achat d'une machine de lavage n-ecobac	En cours	4 408 €HT	Oui
Zone déchet				
EP	Bonne séparation des zones DIB et DD. Rassembler tous les DD sur la zone couverte avec panneaux indicateurs	Fait		
Distribution de carburant				
EP	Déplacement de la distribution de carburant et mise en conformité avec zone de distribution étanche et délimitée, récupération des eaux de ruissellement, traitement par SH et raccordement au réseau EU. Couverture si possible	En cours d'étude		Oui prévu pour 2018

Au-delà de ces actions spécifiques, un plan des réseaux a été établi, des vannes de sectionnement seront installées sur les réseaux EP afin d'isoler le site en cas de pollution accidentelle ou d'incendie.

La récupération des EP de toiture pour l'arrosage et le lavage est en cours d'étude également.

Une étude est également en cours pour la gestion « alternative » des EP du site. Ces aménagements seront réalisés dans le cadre du réaménagement du site.

■ Bilan

- ⇒ Durée : en cours depuis 2013, fin prévue en 2019-20 pour les non-conformités de rejets et risque pollution accidentelle
- ⇒ Coût : 498 352 €HT sans la distribution de carburant, récupération des EP et gestion des EP encore non chiffrée dont 244 712 € de subvention AE RMC
Opération collective
- ⇒ Au-delà de la mise en conformité, amélioration indéniable de la gestion du site en matière d'EU et EP ainsi que des conditions de travail